

DESCRIPTION OFFICIELLE 2021-2022

PROGRAMME DE DOCTORAT EN
ADMINISTRATION (Ph. D.)

CE DOCUMENT CONSTITUE LA VERSION OFFICIELLE
DU PROGRAMME À COMPTER DE JUIN 2021

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat (Ph. D.) en administration est un programme offert par HEC Montréal depuis 1975, conjointement avec l'Université Concordia (École de gestion John-Molson), l'Université McGill (Faculté de gestion Desautel) et l'Université du Québec à Montréal (École des sciences de la gestion). Ce programme conjoint permet aux étudiants admis à HEC Montréal de suivre des cours de doctorat au sein des quatre établissements en plus d'avoir accès à l'ensemble de leurs ressources humaines et matérielles. Le caractère conjoint du programme transparaît particulièrement dans l'offre de cours bilingue et dans les comités de supervision qui conseillent et encadrent les étudiants durant leur parcours doctoral. Dans le cadre de ce programme, les cours sont offerts le jour et principalement aux trimestres d'automne et d'hiver.

1.1.1. NOMBRE DE CRÉDITS

Le programme de Ph. D. en administration est un programme d'études de troisième cycle. Il comporte un minimum de 90 crédits et mène à l'obtention d'un grade.

1.1.2. RÉGIME D'ÉTUDES

Un étudiant régulier inscrit au programme de Ph. D. est réputé à temps plein. Le programme comporte une résidence minimale de trois ans. Chaque établissement accepte le temps passé en résidence dans une autre université participante comme satisfaisant à ses propres exigences de résidence. Un étudiant peut effectuer un trimestre de résidence dans une université non participante au programme avec l'approbation du comité conjoint.

1.2. SPÉCIALISATION D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les étudiants au programme de Ph. D. sont rattachés à une spécialisation selon leur domaine d'intérêt. La liste des 12 spécialisations offertes à HEC Montréal est la suivante :

1. Affaires internationales
2. Comportement organisationnel et ressources humaines
3. Économie appliquée
4. Finance
5. Gestion des opérations et de la logistique
6. Ingénierie financière
7. Management, stratégie et entrepreneuriat
8. Marketing
9. Sciences comptables
10. Sciences de la décision
11. Science des données
12. Technologies de l'information

1.3. MISSION DU PROGRAMME ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

La mission du programme de Ph. D. en administration de HEC Montréal est de former des chercheurs et des universitaires compétents et de stimuler la recherche fondamentale et appliquée portant sur les

problèmes de gestion. Le programme s'adresse en premier lieu à des diplômés de deuxième cycle en gestion, ou dans un domaine connexe, qui ont un intérêt et des aptitudes marquées pour la recherche et l'enseignement et qui veulent s'intégrer à la communauté universitaire en tant que professeurs ou chercheurs. D'autres s'intéresseront plutôt à une carrière axée sur la recherche et la gestion de haut niveau dans des firmes-conseil en gestion, des entreprises privées ou des organisations publiques.

À la fin de leur programme d'études, les diplômés auront acquis des connaissances de pointe dans leur champ de spécialisation et des habiletés avancées dans la recherche scientifique appliquée au contexte des organisations et de la gestion. En réalisant une thèse de doctorat, ils auront démontré leur capacité de contribuer de façon autonome et originale à l'avancement des connaissances en gestion. Ils auront reçu également une formation les préparant aux responsabilités de l'enseignement universitaire. Finalement, à travers le caractère conjoint du programme, ils auront été exposés à une variété de traditions et de perspectives de recherche.

Dans le but d'améliorer la qualité de la formation dispensée, la direction du programme de doctorat évalue de façon régulière, et par divers moyens, le degré auquel divers objectifs d'apprentissage et compétences sont atteints. Les objectifs d'apprentissage du programme de doctorat à HEC Montréal et les compétences que ce même programme vise à développer sont les suivants :

Objectifs d'apprentissage :

- Maîtriser l'état des connaissances propres à la discipline ;
- Maîtriser les méthodologies de recherche pertinentes à la discipline ;
- Mener un projet de recherche de qualité ;
- Communiquer de façon claire, structurée et concise à la communauté scientifique ;
- Faire preuve d'une conduite responsable en recherche ;
- Démontrer une capacité à enseigner des cours de niveau universitaire en gestion.

Compétences :

- Démontrer une compréhension fine des concepts clés et cadres théoriques propres à la discipline;
- Porter un regard critique constructif et éclairant sur les écrits publiés au sein de la discipline ;
- Démontrer une compréhension approfondie des principales méthodologies de recherche pertinentes à la discipline ;
- Justifier adéquatement une problématique de recherche ;
- Réaliser une revue de littérature de qualité (rigoureuse, exhaustive, transparente, systématique);
- Justifier la pertinence des choix méthodologiques ;
- Appliquer de manière rigoureuse une ou des méthodologies de recherche ;
- Interpréter avec justesse les résultats d'un travail de recherche ;
- Contribuer de façon originale au développement des connaissances au sein de la discipline ;
- Rédiger un document scientifique de façon claire, structurée et concise ;
- Communiquer à l'oral de façon claire, structurée et concise à la communauté scientifique ;
- Réaliser des travaux de recherche qui respectent les grands principes éthiques en recherche ;

- Respecter les règles de propriété intellectuelle, d'intégrité et de conduite responsable dans le cadre de travaux de recherche ;
- Appliquer des pratiques pédagogiques de pointe en gestion.

1.4. DIRECTION D'ATTACHE ET ORGANISATION

Le comité conjoint du programme de doctorat, composé des directeurs du programme de doctorat de chacune des quatre universités participantes, est responsable de la structure du programme et il approuve l'admission finale des candidats et leur cheminement dans le programme. Pour sa part, le comité local du programme de doctorat de HEC Montréal, composé d'un représentant pour chacune des spécialisations et du directeur du programme qui en assume la présidence, est responsable de la gestion pédagogique du programme.

2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

2.1. BASE D'ADMISSION DES ÉTUDIANTS RÉGULIERS

L'admission au programme de Ph. D. requiert d'avoir complété des études universitaires de deuxième cycle en gestion ou dans une discipline connexe. Les candidatures retenues par la direction du programme doivent être approuvées par le comité conjoint. Avant de recommander l'admission d'un candidat, le directeur du programme vérifie que les universités participantes possèdent en commun les ressources suffisantes et disponibles pour offrir à l'étudiant une formation de qualité. Le directeur du programme s'assure notamment qu'un ou des professeurs de HEC Montréal sont disposés à superviser l'étudiant tout au long de son programme.

2.2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES ÉTUDIANTS RÉGULIERS

Pour être admissible à titre d'étudiant, le candidat doit :

- a) être titulaire d'une maîtrise en administration, ou dans une discipline connexe, d'une université reconnue, et obtenue avec des résultats jugés excellents ;
- b) avoir réussi, dans les délais prévus, l'un ou l'autre des tests suivants avec un résultat minimal équivalent au 70^e rang centile :
 - le Test d'aptitude aux études de gestion (TAGE-MAGE) ;
 - le Graduate Management Admission Test (GMAT) ;
 - le Graduate Record Examinations (GRE).

Les résultats officiels obtenus à l'un ou l'autre de ces tests doivent être soumis au moment du dépôt de la candidature. La direction du programme ne considérera pas les résultats antérieurs à la date de validité de chaque test.

- c) avoir réussi un ensemble de cours qui, de l'avis du directeur du programme, constituent une préparation suffisante au programme. Le candidat n'ayant pas une préparation suffisante pour la spécialisation, peut se voir imposer des cours de préparation (voir section 3.1.1).
- d) s'il est ni francophone ni anglophone, le candidat doit faire la preuve de sa connaissance du français

ou de l'anglais de niveau avancé, tel que précisé dans le Règlement relatif aux exigences linguistiques à HEC Montréal.

2.3. PASSAGE DIRECT AU PH. D. POUR LES ÉTUDIANTS DE M. SC.

Un étudiant du programme de M. Sc. en gestion de l'École peut être admis directement dans le programme de Ph. D. sans avoir complété toutes les exigences de sa maîtrise. La décision d'admission est prise par le comité conjoint, selon les critères d'admission usuels. Cet étudiant peut faire reconnaître dans sa phase II un maximum de deux cours qu'il a suivis dans sa scolarité de maîtrise, selon les plans de cours et les résultats obtenus.

Pour bénéficier du passage direct à HEC Montréal :

- a) l'étudiant doit avoir complété au moins 9 crédits et avoir obtenu une moyenne générale nettement supérieure à la moyenne de sa spécialisation au moment du dépôt de sa candidature ;
- b) la demande d'admission doit être appuyée par un professeur agrégé ou titulaire de l'École qui accepte de superviser l'étudiant tout au long de ses études doctorales ;
- c) l'étudiant doit passer obligatoirement dans les délais prévus l'un ou l'autre des tests d'admission décrits dans la section 2.2;
- d) l'étudiant doit avoir terminé au moins 21 crédits de sa scolarité de maîtrise et avoir obtenu une moyenne générale nettement supérieure à la moyenne de sa spécialisation au moment de son passage au programme de Ph. D. ;
- e) l'étudiant doit poursuivre son doctorat dans le même champ de spécialisation que celui de son programme de maîtrise, ou dans un champ très connexe.

2.4 COTUTELLE FRANCE-QUÉBEC

La cotutelle est le partage par HEC Montréal et une université française de la responsabilité de la formation et de l'encadrement d'un étudiant au doctorat, notamment par la mise au point d'un programme conjoint de formation et par la nomination dans chacun des établissements, d'un directeur de recherche, lesquels assument conjointement la responsabilité de la direction scientifique de l'étudiant concerné, les deux directeurs ayant déjà établi une collaboration. L'étudiant doit satisfaire les exigences des deux programmes de doctorat et, le cas échéant, se verra décerner un diplôme par chacun des établissements d'enseignement.

3. CONTENU DU PROGRAMME

3.1. STRUCTURE

Le programme de doctorat en administration comporte un minimum de 90 crédits répartis en trois phases : la préparation (phase I), la spécialisation (phase II) et la thèse (phase III). Chacune de ces phases est décrite ci-dessous.

3.1.1 PHASE I (PRÉPARATION)

La phase de préparation du programme de doctorat vise à permettre à l'étudiant d'obtenir les connaissances nécessaires avant d'entreprendre les cours plus approfondis de troisième cycle dans le domaine de spécialisation choisi. Les connaissances requises dans le domaine de spécialisation sont normalement acquises dans le cadre de cours de deuxième cycle. Les cours requis en phase de préparation sont considérés hors-programme et ne contribuent pas au total des 90 crédits du programme.

3.1.2 PHASE II (SPÉCIALISATION)

La phase de spécialisation est celle où l'étudiant concentre ses études et ses travaux dans un domaine de spécialisation, en accord avec son comité de phase II. Elle comporte un minimum de 30 crédits. Elle est d'une durée maximale de 2 ans. Les exigences de cette phase varient d'une spécialisation à l'autre. Elle inclut une scolarité comprenant entre 7 et 12 cours et un examen de synthèse. Cette phase peut aussi inclure, selon les spécialisations, la production d'un premier article présentant un travail de recherche original. Les exigences propres à chaque spécialisation sont présentées dans le « *Guide de l'étudiant* » de chaque spécialisation. Durant la phase II, les étudiants devront également participer à un certain nombre d'activités de préparation au métier de professeur-chercheur dont la participation obligatoire à un atelier sur la recherche responsable. La liste complète des cours offerts par le programme conjoint est présentée sur le site web du programme de Ph. D.

L'étudiant doit faire approuver le contenu de cette phase par son comité de phase II puis par le comité conjoint et s'assurer qu'il respecte l'ensemble des exigences de sa spécialisation. Un séminaire de doctorat suivi à l'extérieur du programme conjoint peut être reconnu par le comité conjoint, sur présentation du plan de cours détaillé. Tel que mentionné plus tôt, la phase de spécialisation comprend un examen de synthèse qui comporte obligatoirement deux épreuves, écrite et orale. Le contenu et la forme de l'examen de synthèse sont définis par les membres du comité de phase II, en fonction de la spécialisation de l'étudiant (voir le « *Guide de l'étudiant* » de chaque spécialisation pour de plus amples détails).

Seuls les professeurs agrégés et titulaires ayant un diplôme de doctorat sont habilités à diriger des étudiants au doctorat et à présider un comité de phase II. Cependant, un professeur adjoint ayant un diplôme de doctorat peut agir à titre de codirecteur d'un comité de phase II si, et seulement si, l'autre codirecteur est un professeur agrégé ou titulaire de HEC Montréal. Un professeur honoraire peut également agir à titre de codirecteur d'un comité de phase II si, et seulement si, l'autre codirecteur est un professeur agrégé ou titulaire de HEC Montréal.

3.1.3 PHASE III (THÈSE)

La phase de rédaction de la thèse comporte 60 crédits. Lorsque le comité de phase III est constitué, l'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse et le faire approuver par le comité conjoint. Il ne peut modifier ce sujet de thèse sans l'autorisation de son comité de phase III. L'étudiant prépare d'abord une proposition de thèse à la suite de l'approbation des membres de son comité de phase III. Cette proposition prend la forme d'une présentation orale devant les membres de son comité. Cette présentation est également ouverte au public. L'étudiant rédige ensuite sa thèse toujours sous la supervision de son comité de phase III. Il la dépose lorsque tous les membres de son comité sont d'accord.

Un jury de thèse, composé de 4 ou 5 personnes, est alors constitué. Le rôle du jury consiste à évaluer de manière objective la thèse de l'étudiant. Celui-ci présente publiquement sa thèse une fois que le jury de thèse donne son accord. La thèse doit être conforme aux normes de rédaction et de présentation en vigueur à HEC Montréal.

Seuls les professeurs agrégés et titulaires de HEC Montréal ayant un diplôme de doctorat sont habilités à diriger ou co-diriger des étudiants au doctorat et à présider ou co-présider le comité de phase III. Cependant, un professeur adjoint de HEC Montréal peut agir à titre de codirecteur si, et seulement si, l'autre codirecteur est un professeur agrégé ou titulaire de HEC Montréal. Un professeur honoraire peut également agir à titre de codirecteur d'un comité de phase III si, et seulement si, l'autre codirecteur est un professeur agrégé ou titulaire de HEC Montréal. Pour des raisons exceptionnelles et après avoir consulté le directeur de thèse, le directeur du programme peut, à la suite d'une demande écrite de l'étudiant où il explique les motifs des changements, autoriser celui-ci à modifier la composition de son comité de phase III.

3.2 CONDITIONS DE PARCOURS

L'étudiant doit respecter l'ensemble des conditions de parcours telles qu'exigées en fonction de sa spécialisation pour poursuivre son programme.

3.2.1 APPROBATIONS

Phase II : L'étudiant doit faire approuver la composition de son comité de phase II, de même que le contenu de sa phase II, par les comités local et conjoint du programme au plus tard lors de son dernier trimestre de cours.

Phase III : L'étudiant doit faire approuver la composition de son comité de phase III, de même que le contenu de cette phase, par le comité conjoint durant le trimestre qui suit l'examen de synthèse.

3.2.2 EXAMEN DE SYNTHÈSE

Les dates des deux épreuves de l'examen de synthèse sont décidées par le comité de phase II en commun accord avec l'étudiant. Les deux épreuves de l'examen doivent avoir lieu au plus tard durant le trimestre qui suit la fin de la scolarité. Un étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence est réputé avoir échoué son examen de synthèse. Si le directeur du programme juge que la non-satisfaction du délai était due à un cas de force majeure, il peut exceptionnellement accorder un délai supplémentaire, n'excédant pas un trimestre et à condition que ce délai respecte la contrainte de durée maximale de la phase II. Pour chaque épreuve, orale et écrite, le comité de phase II peut ajourner l'évaluation une seule fois; dans ce cas, le délai accordé à l'étudiant pour refaire l'épreuve ne peut dépasser un trimestre.

3.2.3 PROPOSITION DE THÈSE

Durant la phase III, l'étudiant doit faire une proposition de thèse. La date de la proposition de thèse est décidée par le comité de phase III en commun accord avec l'étudiant. L'objectif de la proposition est de confirmer le choix de sujet de l'étudiant, d'évaluer son degré d'avancement et d'identifier les éléments à compléter pour le dépôt de la thèse. Si la proposition de thèse est jugée insatisfaisante par les membres du comité, ceux-ci peuvent demander à l'étudiant de faire une nouvelle proposition.

3.2.4 THÈSE

L'étudiant dépose sa thèse à la suite de l'accord de son comité de phase III. Il doit être inscrit au programme au moment du dépôt initial de la thèse. En cas de réadmission, l'étudiant est inscrit à un seul

trimestre, celui du dépôt de sa thèse.

Le directeur du programme nomme le jury qui évalue la thèse et décide de sa recevabilité. Les décisions du jury sont prises à la majorité des voix, une seule voix étant accordée au directeur ou aux codirecteurs. Si le jury accepte la thèse, la soutenance peut être planifiée. La soutenance peut avoir lieu trois semaines après l'annonce publique de celle-ci. Elle a lieu devant le jury de thèse et le directeur de l'École ou son représentant. La soutenance est également ouverte au public.

Le jury peut accepter la thèse tel quelle ou demander à l'étudiant d'apporter des corrections majeures ou mineures. L'étudiant dépose la version finale de sa thèse au secrétariat du programme dans un délai maximal d'un mois (corrections mineures seulement) ou de douze mois (corrections majeures) après la soutenance. La thèse peut également être refusée, impliquant automatiquement l'exclusion de l'étudiant du programme. Le programme est considéré complété une fois que toutes les exigences du programme ont été satisfaites.

3.2.5 PROGRESSION

La durée maximale pour compléter la phase I est d'un an après l'admission au programme. Le dépôt initial de la thèse doit être fait à l'intérieur d'un délai de six ans à partir de l'admission au programme de doctorat. Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur ou des codirecteurs de l'étudiant, le directeur du programme peut accorder à l'étudiant une prolongation d'une durée maximale d'une année pour lui permettre de satisfaire les exigences du programme.

3.2.6 VOIES DE SORTIE

3.2.6.1 ATTESTATION D'ÉTUDES DOCTORALES

Un étudiant qui ne termine pas son programme de doctorat peut obtenir une attestation d'études doctorales sous certaines conditions :

- a) Avoir réussi 30 crédits de cours lors de la phase II ;
- b) Avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7 ;
- c) Avoir réussi l'examen de synthèse avec une note égale ou supérieure à C.

3.2.6.2 OBTENTION D'UN GRADE DE M. SC. POUR LES ÉTUDIANTS DE PH. D.

Un étudiant qui rencontre toutes les conditions ci-haut mentionnées et qui ne peut terminer la rédaction de sa thèse, peut obtenir un diplôme de M. Sc. sous certaines conditions décrites dans la description officielle des programmes de maîtrise ès sciences en gestion (M. Sc.).

3.3 FINANCEMENT DES ÉTUDES

HEC Montréal offre un financement pour une période de 4 ans à tous les étudiants admis au programme de doctorat, sauf s'ils bénéficient d'un financement externe. La valeur du financement varie de 80 000\$ (20 000\$ par année) à 100 000\$ (25 000\$ par année), principalement sous forme de bourses, en plus d'une exonération des droits de scolarité. Cette offre est personnalisée et peut comprendre plusieurs sources de financement, telles que le programme de doctorat, les professeurs ayant accepté d'encadrer l'étudiant et les départements d'enseignement pour les activités pédagogiques encouragées par le

programme (assistantat d'enseignement, charge de cours, etc.).

3.3.1 RÈGLES DE CUMUL DU FINANCEMENT EXTERNE

Toute bourse additionnelle obtenue à la suite d'une initiative individuelle de l'étudiant ainsi que tout revenu obtenu au-delà du nombre des heures et activités autorisées est partiellement cumulable au financement offert par HEC Montréal, la Fondation HEC Montréal et le(s) directeur(s) ou le département concerné. Le financement de l'École prévu durant l'année académique courante sera réduit jusqu'à un montant équivalent à la moitié de la valeur de la bourse ou du revenu supplémentaire obtenu durant cette même année. Cette réduction est calculée sur la base du montant brut du revenu supplémentaire, avant tout impôt ou déduction. Le professeur et le département peuvent également réduire leur contribution, s'ils le désirent.

Enfin, les prix obtenus par l'étudiant (prix de pédagogie, prix Esdras-Minville, etc.) sont entièrement cumulables au financement offert par HEC Montréal, la Fondation HEC Montréal et le(s) directeur(s) ou le département concerné.

3.3.2 RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANT

Afin de maintenir son financement, l'étudiant doit obligatoirement :

- Maintenir une progression soutenue et obtenir de très bons résultats académiques ;
- Déclarer toutes sources de financement additionnelles à la direction du programme de Ph. D. et à son directeur de thèse :
 - Autres bourses et prix obtenus à HEC Montréal
 - Bourses d'organismes subventionnaires ou d'autres organisations externes
 - Revenus issus d'un travail (assistantat de recherche, assistantat d'enseignement, charges de cours, etc.) à HEC ou pour tout autre employeur
- Donner l'autorisation du paiement des bourses et des revenus par virement bancaire et transmettre les informations bancaires à jour ;
- Assister aux cérémonies de bourses d'excellence des donateurs, le cas échéant ;
- Lors du trimestre d'automne de sa deuxième année, l'étudiant doit soumettre au minimum une demande aux concours de bourse d'organismes subventionnaires auxquels il est admissible.

Les étudiants de doctorat doivent participer activement aux activités de recherche de HEC Montréal, notamment aux séminaires organisés par les unités de recherche dans leur discipline. Plusieurs des projets de recherche des professeurs de l'École sont réalisés en collaboration avec eux. La recherche est une activité incontournable de la formation doctorale à HEC Montréal. Les activités de recherche des étudiants sont répertoriées dans les rapports annuels d'activités de recherche de l'École. Ces rapports, de même qu'une présentation complète des activités, groupes, centres et chaires de recherche de l'École sont disponibles sur le site web de l'École.

Enfin, la direction du programme de doctorat encourage fortement les étudiants, à la fin de leur phase II, à accompagner des professeurs en classe à titre d'assistant d'enseignement et à assumer, par la suite, une ou deux charges de cours.

4.0 AUTRES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Les étudiants sont soumis aux règlements suivants :

- Règlement pédagogique de HEC Montréal
- Règlement sur l'intégrité intellectuelle des étudiants
- Règlement relatif aux exigences linguistiques à HEC Montréal
- Règlement relatif au relevé de compte de l'étudiant
- Règlement relatif à l'utilisation des ressources informationnelles

Ils doivent par ailleurs consulter les politiques suivantes qui les concernent :

- Politique sur la protection des renseignements personnels des étudiants de HEC Montréal
- Politique sur la reconnaissance des acquis de HEC Montréal
- Politique de la qualité de la communication de HEC Montréal
- Politique relative à l'éthique de la recherche avec des êtres humains
- Politique sur la conduite responsable de la recherche

ANNEXE – STRUCTURES DES SPÉCIALISATIONS AU PH. D.¹

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – AFFAIRES INTERNATIONALES	12
DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – COMPORTEMENT ORGANISATIONNEL ET RESSOURCES HUMAINES	14
DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – ÉCONOMIE APPLIQUÉE	16
DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – FINANCE.....	17
DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – GESTION DES OPÉRATIONS ET DE LA LOGISTIQUE.....	18
DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – INGÉNIERIE FINANCIÈRE.....	19
DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – MANAGEMENT, STRATÉGIE ET ENTREPREUNARIAT.....	21
DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – MARKETING	23
DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – SCIENCES COMPTABLES	24
DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – SCIENCES DE LA DÉCISION	26
DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – SCIENCES DES DONNÉES.....	27
DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	28

¹ Les structures officielles sont celles qui sont disponibles sur le site web du programme de Ph. D.

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – AFFAIRES INTERNATIONALES

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

1. Scolarité d'au moins 10 séminaires
2. Rédaction d'un article de recherche
3. Examen de synthèse

La scolarité comprend les requis suivants :

SÉMINAIRE OBLIGATOIRE

INTE 80011A Theories of the multinational organization

SÉMINAIRES DE SPÉCIALISATION

Minimum 2 séminaires

ECON 80003A Globalization and the Economics of Creativity and
ECON 80006A Global Economic Governance

Ou tout autre cours en affaires internationales offert et approuvé par le programme conjoint sujet à l'approbation du comité de phase II.

SÉMINAIRES DE MÉTHODOLOGIE

Minimum 3 séminaires dont 1 en méthode quantitative et 1 en méthode qualitative

MATH 80005A Applied Network Analysis
MATH 80628A Latent Variable Analysis with Applications in Administrative Sciences
MATH 80667A Experimental Designs and Statistical Methods for Quantitative Research in
Management
MATH 80816 Économétrie appliquée
METH 80426A Reading, Doing & Publishing Research in Strat.
METH 80744A Theory Building
METH 80745A Literature Reviews and Knowledge Synthesis
MNGT 80459 Méthodes de recherche qualitative en gestion

Ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE

1 séminaire

MNGT 80470 Pédagogie en gestion

Ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de thèse
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – COMPORTEMENT ORGANISATIONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

1. Scolarité d'au moins 10 séminaires
2. Rédaction d'un article de recherche
3. Examen de synthèse

La scolarité comprend les requis suivants :

SÉMINAIRES OBLIGATOIRES

RHRT 80300 Théories fondamentales en ressources humaines et relations industrielles
MNGT 80463A Job Attitudes & Behaviors

SÉMINAIRES DE SPÉCIALISATION

Minimum 3 séminaires

ADM 993G Séminaire thématique en stratégie de gestion : gestion sociétale de l'entreprise
ADM 9944 Travail, vie et carrière : Identités contemporaines
ADMI 810J Organizational Behavior and Theory
ADMI 810R Current Topics in Organizational Behaviour
ADMI 811A Motivation, Evaluation, Compensation and Rewards
ADMI 811V Fundamentals of Human Resource Management
ADMI 852/4C Seminar in Meso Organizational Behavior
MGPO 705 International Business and Government
ORGB 706 Group Behavior and Processes
ORH 9900 L'embauche des talents : Fondements théoriques et enjeux contemporains
RHRT 80301A The Future of Work : Rethinking Organizations and Institutions

Ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

Ou tout autre cours en affaires internationales offert et approuvé par le programme conjoint sujet à l'approbation du comité de phase II.

SÉMINAIRES DE MÉTHODOLOGIE

Minimum 4 séminaires

ADMI 820W Measurement Factors Analysis and LISREL Modelling
ADMI 870 Research and Methods in Management
MATH 80621 Analyse de données longitudinales et de survie
MATH 80628A Latent Variable Analysis with Applications in Administrative Sciences
MATH 80667A Experimental Designs and Statistical Methods for Quantitative Research in Management
METH 80426A Reading, Doing & Publishing Research in Strategy
METH 80459 Méthodes de recherche qualitative en gestion
METH 80744A Theory Building
METH 80745A Literature Reviews and Knowledge Synthesis
MRKT 707 Multilevel Modelling
MSCA 683 Applied Multivariate Data Analysis

SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE

1 séminaire

MNGT 80470 Pédagogie en gestion

Ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de thèse
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – ÉCONOMIE APPLIQUÉE

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

1. Scolarité d'au moins 12 séminaires
2. Examen de synthèse

La scolarité comprend les requis suivants :

SÉMINAIRES OBLIGATOIRES

6 séminaires

2 en macroéconomie, 2 en microéconomie et 2 en économétrie choisis parmi les cours offerts du [Montréal School of Economics](#)

SÉMINAIRES DE SPÉCIALISATION

Minimum 5 séminaires

Séminaires en économie ou dans une discipline connexe parmi ceux du programme de doctorat conjoint ou les cours offerts au sein du [Montréal School of Economics](#)

SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE

1 séminaire

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de thèse
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – FINANCE

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

1. Scolarité d'au moins 10 séminaires
2. Rédaction d'un article de recherche
3. Examen de synthèse

SÉMINAIRES OBLIGATOIRES

6 séminaires

FINA 80222A	Contingent Claims in Incomplete Markets
FINA 80223A	Macro Asset Pricing
FINA 80224A	Continuous-time Corporate Finance
FINE 703	Empirical Research in Finance (McGill)
FINE 706	Introduction to Financial Economics (McGill)
MATH 80646A	Stochastic Calculus I

SÉMINAIRES DE SPÉCIALISATION

2 séminaires

ADMI 840F	Advanced Topics in Investments and Corporate Finance (Concordia)
ADMI 840X	Financial Theory and Corporate Policy Decisions (Concordia)
ADMI 841J	Derivatives Pricing 1 (Concordia)
ECON 80804A	Behavioral Economics and Finance
ECON 80851A	Theory of Information and Contracts: Advanced Microeconomics
FINA 80208	L'incertain et l'information
FINE 707	Corporate Finance (McGill)
FINE 710	Fixed Income Securities Theory (McGill)
MATH 8014A	Numerical Methods in Quantitative Finance

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint ou un programme de doctorat d'une autre université montréalaise.

SÉMINAIRE DE MÉTHODOLOGIE

1 séminaire

Parmi les séminaires d'économétrie du programme conjoint ou d'un programme de doctorat d'une université montréalaise

SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE

1 séminaire

MNGT 80470 Pédagogie en gestion

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de thèse
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – GESTION DES OPÉRATIONS ET DE LA LOGISTIQUE

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

1. Scolarité d'au moins 7 séminaires
2. Examen de synthèse

La scolarité comprend les requis suivants :

SÉMINAIRES OBLIGATOIRES

2 séminaires

OPER 80518A Supply Chain Management

OPER 80565A Operations Management Seminar: Fundamental Concepts, Theories and New Perspectives

SÉMINAIRES DE MÉTHODOLOGIE

Minimum 2 séminaires

ADM 996A Analyse de données multivariées (UQAM)

ADMI 820W Measurement Factors Analysis and LISREL Modelling (Concordia)

COMP 566 Discrete Optimization I (McGill)

COMP 567 Discrete Optimization II (McGill)

MATH 80621 Analyse de données longitudinales et de survie

MATH 80624A Quantitative Risk Management Using Robust Optimization

MATH 80628A Latent Variable Analysis with Applications in Administrative Sciences

MATH 80667A Experimental Designs and Statistical Methods for Quantitative Research in Management

MATH 80680A Dynamic Optimization in Management

MATH 80682A Network Optimization in Business

MATH 80816 Économétrie appliquée

METH 80745A Literature Reviews and Knowledge Synthesis

MNGT 80459A Qualitative Research Methods in Management

MSCA 683 Applied Multivariate Data Analysis (Concordia)

INDU 6371 Stochastic optimization (Engineering faculty at Concordia University)

SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE

1 séminaire

MNGT 80470 Pédagogie en gestion

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRES AU CHOIX

Séminaires offerts par le programme conjoint ou dans une autre université correspondant à l'intérêt de recherche de l'étudiant.

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de thèse
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – INGÉNIERIE FINANCIÈRE

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

L'étudiant doit avoir réussi les cours suivants ou leurs équivalents :

1. FINA 60201 Titres à revenus fixes
2. FINA 60202 Gestion de portefeuille
3. FINA 60206 Produits dérivés II
4. MATH 60601 Simulation Monte Carlo
5. MATH 60609 Calcul numérique en ingénierie financière
6. MATH 80646 Calcul stochastique I
7. MATH 80646A Stochastic Calculus I

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

1. Scolarité d'au moins 7 séminaires
2. Rédaction d'un premier article de recherche
3. Examen de synthèse

La scolarité comprend les requis suivants :

SÉMINAIRES DE SPÉCIALISATION

Minimum 2 séminaires en finance

- FINA 80222A Contingent Claims in Incomplete Markets
FINA 80224A Continuous-Time Corporate Finance
FINE 706 Introduction to Financial Economics (McGill)
MATH 80614A Numerical Methods in Quantitative Finance

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

Minimum 2 séminaires en mathématiques financières

- MATH 80622A Analysis of Extreme Values with Application in Financial Engineering
MATH 80631 Méthodes statistiques pour données financières
MATH 80631A Statistical methods of financial data
MATH 80633 Méthodes d'apprentissage appliquée aux données financières
MATH 80633A Machine learning methods applied to financial data
MATH 80647 Calcul stochastique II
MATH 80680A Dynamic Optimization in Management

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE

1 séminaire

- MNGT 80470 Pédagogie en gestion

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRES AU CHOIX

- FINA 80208 L'incertain et l'information
FINA 80223A Macro Asset Pricing
MATH 80816 Économétrie appliquée

MATH 80624A Quantitative Risk Management Using Robust Optimization

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint ou un programme de doctorat d'une autre université montréalaise.

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de thèse
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) — MANAGEMENT, STRATÉGIE ET ENTREPREUNARIAT

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

1. Scolarité d'au moins – 10 séminaires
2. Rédaction d'un article de recherche
3. Examen de synthèse

La scolarité comprend les requis suivants :

SÉMINAIRES OBLIGATOIRES

3 séminaires

MNGT 80410 Théories du management
MNGT 80430 Théories des organisations
MNGT 80445A Theories of Strategy

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRES DE SPÉCIALISATION

Minimum 3 séminaires

DDRS 80467A Research in Social Responsibility and Sustainability
ENTR 81001A Regional Innovation, Clusters and Networks
ENTR 81065A Contemporary Research in Entrepreneurship
ETHI 80437 Éthique organisationnelle
METH 80424 Fondements, positions et enjeux épistémologiques en gestion
MNGT 80426A Reading, Doing & Publishing Research in Strategy
MNGT 80431 Anthropologie, culture et organisations
MNGT 80468A Seminar on Family Business Research

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRES DE MÉTHODOLOGIE

Minimum 2 séminaires

MATH 80005A Applied Network Analysis
MATH 80621 Analyse de données longitudinales et de survie
MATH 80628A Latent Variable Analysis with Applications in Administrative Sciences
MATH 80667A Experimental Designs and Statistical Methods for Quantitative Research in Management
MATH 80816 Économétrie appliquée
METH 80744A Theory Building
METH 80745A Literature Reviews and Knowledge Synthesis
MNGT 80459 Méthodes de recherche qualitative en gestion
MNGT 80459A Qualitative Research Methods in Management

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SEMINAIRE DE PEDAGOGIE

1 séminaire

MNGT 80470 Pédagogie en gestion

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRES AU CHOIX

Séminaires offerts par le programme conjoint ou dans une autre université correspondant à l'intérêt de recherche de l'étudiant.

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de thèse
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – MARKETING

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

1. Scolarité d'au moins 10 séminaires
2. Rédaction d'un article de recherche
3. Examen synthèse

SÉMINAIRES OBLIGATOIRES

4 séminaires

MARK 80108A Online Consumer Marketing
MARK 80111A Topics in Consumer Culture Theory
MARK 80119A Advanced Topics in Marketing
MARK 80131A Seminar on Service and Relationship Marketing

SÉMINAIRES DE SPÉCIALISATION

Minimum 1 séminaire

MARK 80102A Arts and Cultural Marketing
MRKT 702 Advances in Consumer Behaviour (McGill)
MRKT 710 Topics in Marketing Strategy (McGill)

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRES DE MÉTHODOLOGIE

Minimum 4 séminaires

MATH 80117A Topics in Pricing Models
MATH 80621 Analyse de données longitudinales et de survie
MATH 80667A Experimental Designs and Statistical Methods for Quantitative Research in Management
METH 80101A Applied Meta-Analysis
METH 80109A Textual Analysis and Psychophysiological Measures
METH 80744A Theory Building
METH 80745A Literature Reviews and Knowledge Synthesis
MGPO 701 Seminar in Qualitative Methods (McGill)
MNGT 80459 Méthodes de recherche qualitative en gestion

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint ou un programme de doctorat d'une autre université montréalaise.

SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE

1 séminaire

MNGT 80470 Pédagogie en gestion

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de thèse
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – SCIENCES COMPTABLES

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

1. Scolarité d'au moins 10 séminaires
2. Examen de synthèse

La scolarité comprend les requis suivants :

SÉMINAIRES OBLIGATOIRES

2 séminaires

COMP 80921A Research in Management Control
COMP 80975A Governance and Financial Accounting

SÉMINAIRES DE SPÉCIALISATION

Minimum 2 séminaires

ACCT 705	Accountability and Sustainability (McGill)
ACCT 706	Research Design in Accounting (McGill)
ADM 9801	Comptabilité, organisation et société
ADMI 861	(Ir)responsible Organization
ADMI 860W	Seminar in Managerial Accounting Theory and Managerial Tax
ADMI 860G	Accounting Research: Financial Reporting and Capital Markets
ADMI 861	(Ir)responsible Organization
ADMI 860W	Seminar in Managerial Accounting Theory and Managerial Tax
RHRT 9812	Séminaire sur la recherche en sciences comptables

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRES DE MÉTHODOLOGIE

Minimum 1 séminaire en recherche qualitative

METH 80459 Méthodes de recherche qualitative en gestion
MNGT 80459A Qualitative Research Methods in Management

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

Minimum 1 séminaire en recherche quantitative

MATH 80621	Analyse de données longitudinales et de survie
MATH 80628A	Latent Variable Analysis with Applications in Administrative Sciences
MATH 80667A	Experimental Designs and Statistical Methods for Quantitative Research in Management
MATH 80816	Économétrie appliquée

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRES D'ÉPISTÉMOLOGIE

Minimum 1 séminaire

METH 80744A Theory Building

METH 80745A Literature Reviews and Knowledge Synthesis
MNGT 80410 Théories du management

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE

1 séminaire

MNGT 80470 Pédagogie en gestion

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRES AU CHOIX

Séminaires offerts par le programme conjoint ou dans une autre université correspondant à l'intérêt de recherche de l'étudiant.

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de thèse
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – SCIENCES DE LA DÉCISION

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

1. Scolarité d'au moins 7 séminaires
2. Examen de synthèse

La scolarité comprend les requis suivants :

SÉMINAIRES DE SPÉCIALISATION

Minimum 4 séminaires

MATH 80615 Classification automatique : modèles, algorithmes et applications
MATH 80617A Topics in Pricing Models
MATH 80624A Quantitative Risk Management Using Robust Optimization
MATH 80627A Complex Networks Analysis
MATH 80629A Machine Learning for Large-scale Data Analysis and Decision Making
MATH 80655A Distribution Management
MATH 80680A Dynamic Optimization in Management
MATH 80682A Network Optimization in Business
MATH 80685A Applications of Game Theory

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE

1 séminaire

MNGT 80470 Pédagogie en gestion

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRES AU CHOIX

Séminaires offerts par le programme conjoint ou dans une autre université correspondant à l'intérêt de recherche de l'étudiant.

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de thèse
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – SCIENCE DES DONNÉES

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

1. Scolarité d'au moins 7 séminaires
2. Rédaction d'un article de recherche
3. Examen de synthèse

La scolarité comprend les requis suivants :

SÉMINAIRES OBLIGATOIRES

3 séminaires

- MATH 80600 Apprentissage automatique II : Apprentissage profond
- MATH 80619 Méthodes avancées en exploitation de données
- MATH 80621 Analyse de données longitudinales et de survie
- MATH 80629 Apprentissage automatique I : analyse des mégadonnées et prise de décision

SÉMINAIRES DE SPÉCIALISATION

Minimum 3 séminaires

- IFT 6269 Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
- MATH 80117A Topics in Pricing Models
- MATH 80601 Modélisation bayésienne
- MATH 80615 Classification automatique : modèles, algorithmes et applications
- MATH 80624A Quantitative Risk Management Using Robust Optimization
- MATH 80627A Complex Networks Analysis
- MATH 80628A Latent Variable Analysis with Applications in Administrative Sciences
- MATH 80630A Trustworthy Machine Learning
- MATH 80816 Économétrie appliquée
- IFT 6269 Modèles graphiques probabilistes et apprentissage

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint ou un programme de doctorat d'une autre université montréalaise.

SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE

1 séminaire

- MNGT 80470 Pédagogie en gestion

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de these
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse

DOCTORAT EN ADMINISTRATION (PH. D.) – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

PHASE I – PRÉPARATION (SI NÉCESSAIRE, MAXIMUM 1 AN)

Cours de mise à niveau de la spécialisation (cours de préparation)

PHASE II – SPÉCIALISATION (MAXIMUM 2 ANS)

- 1.Scolarité d'au moins 10 séminaires
- 2.Rédaction d'un article de recherche
- 3.Examen de synthèse

La scolarité comprend les requis suivants :

SÉMINAIRES OBLIGATOIRES

3 séminaires

TECH 80724A Research Methods in IT

TECH 80744A Theory Building

TECH 80745A Literature Reviews and Knowledge Synthesis

SÉMINAIRES DE SPÉCIALISATION

Minimum 4 séminaires

INSY 704 Organizational Impacts of IT (McGill)

INSY 706 IT Acceptance and Usage (McGill)

INSY 707 Strategic Management of IT (McGill)

INSY 708 Technology and Collaboration (McGill)

TECH 80747A Information Technologies and Neuroscience

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SEMINAIRES DE METHODOLOGIE

Minimum 2 séminaires

ADMI 820W Measurement Factors Analysis and LISREL Modelling (Concordia)

MATH 80628A Latent Variable Analysis with Applications in Administrative Sciences

MATH 80667A Experimental Designs and Statistical Methods for Quantitative Research in Management

METH 80109A Textual Analysis & Psychophysiological Measures

METH 80426A Reading, Doing & Publishing Research in Strat.

MNGT 80459 Méthodes de recherche qualitative en gestion

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE

1 séminaire

MNGT 80470 Pédagogie en gestion

ou tout autre séminaire équivalent offert par le programme conjoint

SÉMINAIRES AU CHOIX

Séminaires offerts par le programme conjoint ou dans une autre université correspondant à l'intérêt de recherche de l'étudiant.

PHASE III – RÉDACTION DE THÈSE (MAXIMUM 4 ANS)

1. Présentation publique de la proposition de thèse
2. Rédaction de thèse
3. Soutenance de thèse